



Technip et CIMV signent un accord de coopération dans la chimie verte

Avril 4, 2012

Technip, spécialiste de l'ingénierie et de la construction pour l'industrie de l'énergie, a signé un contrat de coopération dans le domaine de la chimie verte avec la Compagnie Industrielle de la Matière Végétale (CIMV) afin d'industrialiser le procédé de CIMV.

Les deux sociétés travaillent ensemble depuis cinq ans (Technip a apporté à CIMV son savoir-faire technologique en matière d'ingénierie et de construction, lui permettant ainsi de passer du stade d'unité pilote à celui d'unité industrielle). Durant cette période, le procédé CIMV a été identifié comme étant une technologie de rupture dans le domaine de la chimie verte.

Cette technologie est aujourd'hui la seule capable de convertir de la biomasse solide en hydrocarbures pouvant être utilisés comme matière première par l'industrie pétrochimique. La technologie CIMV peut ainsi être considérée comme moteur pour le développement durable du secteur de la chimie verte utilisant des matières premières non-comestibles.

Plus récemment, en parallèle à la collaboration technique, Technip a mis en place une force commerciale pour la promotion, hors de France, du procédé CIMV et de l'important panel d'applications biosourcées qu'il offre aux industriels.

Cette collaboration a été officialisée par la signature d'un contrat de coopération commerciale et industrielle.

« Nous sommes ravis de ce partenariat avec CIMV qui va nous permettre de nous développer et d'aller plus loin sur un marché qui représente des perspectives de croissance indéniables et est d'importance stratégique pour nos clients. Nous serons également à même de mieux répondre à de futurs appels d'offre pour des bio-raffineries partout dans le monde, » explique Stéphane His, Vice-Président Biocarburants et Energies renouvelables de Technip.

« Cet accord va permettre à notre start-up de lancer son projet industriel. Désormais, CIMV, soutenue par Technip, est en mesure de proposer une offre cohérente et solide à l'ensemble des industriels désireux de développer de nouvelles applications biosourcées et d'anticiper les futures réglementations » conclut Thierry Scholastique, Président du Directoire de CIMV.

°
°°

Technip

Technip est un leader mondial du management de projets, de l'ingénierie et de la construction pour l'industrie de l'énergie.

Des développements Subsea les plus profonds aux infrastructures Offshore et Onshore les plus vastes et les plus complexes, nos 30 000 collaborateurs proposent les meilleures solutions et les technologies les plus innovantes pour répondre au défi énergétique mondial.

Implanté dans 48 pays sur tous les continents, Technip dispose d'infrastructures industrielles de pointe et d'une flotte de navires spécialisés dans l'installation de conduites et la construction sous-marine.

L'action Technip est cotée sur le marché NYSE Euronext Paris et sur le marché hors cote américain en tant qu'American Depositary Receipt (ADR: TKPPK).

CIMV

Créée en 1998, la société CIMV a développé sur le modèle du raffinage du pétrole, un concept unique de bioraffinerie lignocellulosique permettant de séparer et de valoriser, sans dégradation ni risque pour l'environnement, les trois principaux constituants de la matière végétale en trois produits intermédiaires destinés à l'industrie : la Biolignine™, la cellulose / le glucose et les sirops de sucres en C5. Ces produits peuvent se substituer à des commodités d'origine fossile entrant dans la composition de produits de la vie courante (colles, isolants, carburants, plastiques, etc.).

L'extraction d'une lignine pure constitue l'exclusivité scientifique du procédé CIMV et le cœur de sa rentabilité, la lignine étant équivalente à un phénol pétrolier ou au noir de carbone.

La ressource exploitée par le procédé CIMV est de nature non-alimentaire et provient de co-produits agricoles (pailles de céréales, bagasses de canne à sucre et de sorgho sucrier), ou de plantes à fibres (miscanthus, chanvre, lin, etc.) mais peut également provenir de déchets forestiers. La technologie CIMV est protégée à l'international par un portefeuille de sept brevets.

°
°°

Technip

Relations Publiques

Christophe Bélorgeot Tél. +33 (0) 1 47 78 39 92

Floriane Lassalle-Massip Tél. +33 (0) 1 47 78 32 79

E-mail: press@technip.com

Relations Analystes et Investisseurs
Kimberly Stewart Tél. +33 (0) 1 47 78 66 74
E-mail : kstewart@technip.com

Apollinaire Vandier Tél: +33 (0) 1 47 78 60 74
E-mail: avandier@technip.com

Site internet <http://www.technip.com>

CIMV

Relations presse
Marion Racine Tél. : 01.41.34.28.54
m.racine@cimv.fr
Site Internet www.cimv.fr